ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CSE 19 au 26 Novembre

Commission pluri'elles

COMMISSION PLURIELLES

Solidaires SUD Rail



Avec SUD-Rail, l'égalité pour toutes et tous !

4 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES CHEMINOT-ES

Fédération SUD-Rail
38 rue des Renouilleres 93200 Saint-Denis
01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr

Édito

Durant ce mandat, SUD-Rail s'est pleinement investi pour défendre les droits des cheminot·es et faire progresser l'égalité professionnelle, tout en luttant contre toutes les formes de discrimination.

Au-delà des affichages, nos militant·es et élu·es ont porté des revendications, construit des mobilisations, participé aux négociations, déposé des DCI, sollicité des audiences, interpellé les directions et accompagné de nombreux agent·es dans des situations concrètes. À travers les publications de la Commission Pluri'elles de SUD-Rail, nous avons également informé les cheminot·es sur leurs droits et nos actions.

Nos combats ont notamment porté sur l'égalité professionnelle, la santé des femmes, la parentalité, les protections périodiques, les conditions de travail, les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et les droits LGBTQIA+, ainsi que sur les mobilisations des 8 mars, 17 mai et 25 novembre.

Nous avons également créé et diffusé des outils d'information et de revendication, comme le livret parentalité et de nombreux tracts, pour rendre les droits accessibles et faire connaître les actions menées par SUD-Rail.





Inégalités salariales et reconnaissance du travail des femmes : un chantier loin d'être clos

Malgré les discours officiels, les écarts de rémunération entre femmes et hommes persistent à la SNCF, en raison de la distribution genrée des métiers (ADC, Maintenance) et qui se traduisent par des écarts de déroulements de carrière, et un accès inégal aux primes et compléments, etc.

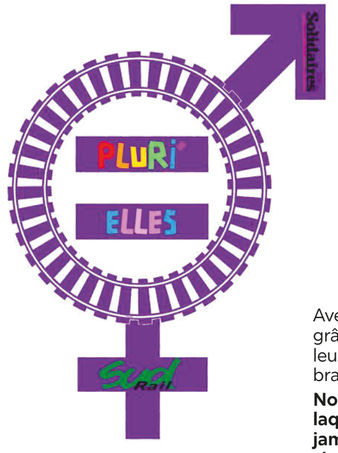
Cette inégalité se double d'un déni de la pénibilité spécifique que subissent les femmes cheminotes. Les violences externes liées à la relation client — insultes, agressions, harcèlement de la part des usagers — touchent en premier lieu les agentes en contact avec le public, sans être reconnues à leur juste mesure dans l'évaluation de la pénibilité au travail. Pour SUD-Rail, cette pénibilité là doit être nommée, mesurée et prise en compte au même titre que les autres.

Enfin, la féminisation de nombreux métiers du ferroviaire, longtemps pensés au masculin, ne peut se limiter à un affichage: elle exige une véritable reconnaissance professionnelle — adaptation des postes, des équipements et des organisations de travail — pour que l'arrivée des femmes dans ces métiers se traduise par une amélioration durable des conditions de travail pour toutes et tous.

Les protections périodiques : une revendication portée et obtenue par SUD-Rail

SUD-Rail a obtenu l'installation de distributeurs de protections périodiques dans de nombreux établissements de la SNCF. Cette avancée est le fruit d'un travail de terrain mené par nos militant·es et élu·es qui ont sollicité les directions, établissement par établissement (dans une SNCF éclatée où il faut forcer des S.A. différentes sur un même site à se coordonner), pour ensuite revendiquer un plan d'action au niveau national.

Avec ces expérimentations réussies, nous avons démontré l'intérêt concret de cette mesure pour les conditions de travail et la qualité de vie des cheminotes, notamment face à la « précarité menstruelle » (intersection entre la question sociale des revenus et celle physiologique liée au sexe biologique). **Nous avons ainsi obtenu son intégration dans le contrat-cadre SNCF et continuons à revendiquer sa systématisation dans le futur accord Égalité professionnelle / Mixité.**



Accord Égalité professionnelle/ Mixité : un accord ne vaut que s'il est appliqué

Nos militant·es et élu·es interviennent chaque jour pour faire respecter les droits des cheminotes et obtenir de nouvelles avancées.

L'exemple des positions de rémunération hors compte l'illustre : depuis 2020, les femmes revenant de congé maternité ou d'adoption doivent bénéficier d'une mesure salariale. Pourtant, la direction en fait une interprétation restrictive. Pour SUD-Rail, les droits des cheminotes ne peuvent dépendre de la date à laquelle elles deviennent mères.

Grâce au travail de SUD-Rail, plusieurs revendications ont déjà été intégrées à l'accord Égalité professionnelle / Mixité, notamment le calcul de l'IJTP sur les 12 derniers mois.

Nous continuons à revendiquer :

- **La neutralisation de la maternité sur les carrières, les notations et les évolutions salariales;**
- **Le maintien des EVS et des indemnités lors des adaptations de poste liées à la grossesse;**
- **Une meilleure prise en compte de la parentalité et des modes de garde adaptés aux contraintes des métiers du ferroviaire;**
- **La création de crèches d'entreprise, de salles d'allaitement et le cumul des heures d'allaitement;**
- **Des EPI adaptés à la morphologie des femmes;**
- **La mise en conformité des sanitaires et vestiaires dans tous les établissements;**
- **Le renforcement des moyens des référent·es harcèlement;**
- **L'application de l'accord Égalité professionnelle / Mixité à toutes les sociétés et filiales du groupe SNCF.**

Avec les restructurations et l'ouverture à la concurrence, les droits obtenus grâce aux luttes syndicales doivent suivre les cheminot·es, quel que soit leur employeur au sein du groupe SNCF et plus largement au sein de la branche ferroviaire.

Nous continuerons à défendre une égalité professionnelle réelle, dans laquelle la grossesse, la maternité ou la parentalité ne constituent jamais un frein à la rémunération, à la carrière ou aux droits des cheminotes.

LGBTQIA+ : l'égalité pour toutes et tous !

Le 17 mai, journée internationale de lutte contre les LGBTphobies, est l'occasion de rappeler que les discriminations existent aussi au travail : insultes, « blagues », harcèlements, mises à l'écart, agressions ou discriminations dans la carrière.

Malgré une visibilité accrue, les salarié·es LGBTQIA+ restent fortement exposé·es aux discriminations et aux agressions, de manière particulièrement préoccupante pour les personnes trans.

SUD-Rail lutte au quotidien pour un environnement de travail sans LGBTphobie, pour protéger et accompagner les victimes et pour que les situations de transition soient pleinement prises en compte par la direction.



Lutter contre l'extrême droite et ses idées pour mieux défendre nos droits

SUD-Rail assume de combattre l'extrême droite, car ses discours et programmes reposent fondamentalement sur une organisation sexiste, raciste et autoritaire de la société, qui menace directement les droits des femmes, les droits LGBTQIA+ et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle que nous défendons au quotidien.

Partout où elle progresse, l'extrême droite s'attaque aux politiques d'égalité et aux droits sociaux, dans la continuité et renforce les politiques des gouvernements précédents. Obtenus par les luttes, nos droits ne sont jamais définitivement acquis et doivent être défendus et élargis.



Pour SUD-Rail, combattre les discriminations, défendre l'égalité et lutter contre l'extrême droite participent d'un même combat : celui d'une société plus juste, plus solidaire et plus égalitaire.

Nos droits ne sont pas négociables. Nous continuerons à construire les mobilisations nécessaires pour les défendre, au travail comme dans la société.

Violences sexistes et sexuelles: au travail comme ailleurs, tolérance zéro ! «Protéger les victimes, pas l'employeur !»

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) ne commencent pas avec une agression. Remarques sexistes, « blagues », propos sur le physique, infantilisation, harcèlement… le sexisme ordinaire banalise les violences et contribue à maintenir un environnement de travail hostile aux femmes.

Lorsqu'une victime signale des faits, elle doit être protégée et accompagnée. SUD-Rail dénonce des procédures internes – notamment de la Direction de l'Éthique ou pilotées par elle - qui sont instrumentalisées, en toute opacité, par rapport à des objectifs managériaux (protéger un·e hiérarque ou au contraire se débarrasser d'un·e élu·e ou d'un·e agent·e).

Nous revendiquons l'implication réelle des élu·es CSE et des référent·es harcèlement, avec du temps et des moyens, dans un cadre protecteur pour les victimes et indépendant de la direction. SUD-Rail se mobilise pour dénoncer le double discours de la direction et accompagner les cheminotes et la libération de leur parole, à l'image de Marion, cheminote de Strasbourg menacée de licenciement pour avoir dénoncé une agression sexuelle au travail.

La lutte contre les VSS passe également par la prévention, la sensibilisation et la formation, et doit prendre en compte les violences conjugales et intrafamiliales, notamment par des aménagements de travail permettant aux victimes de se protéger et d'effectuer leurs démarches.

Le 25 novembre, comme toute l'année, SUD-Rail agit pour que les VSS cessent d'être banalisées, invisibilisées ou mal traitées.

Des revendications toujours d'actualité

Si la direction affirme que l'égalité professionnelle est une priorité, de nombreuses mesures concrètes continuent pourtant d'être refusées ou repoussées. SUD-Rail poursuit la revendication de droits répondant à des réalités vécues quotidiennement par les cheminotes :

- **Un congé menstruel et une meilleure prise en compte de la santé menstruelle et hormonale, notamment de la ménopause;**
- **La reconnaissance de l'endométriose et de la dysménorrhée comme de véritables enjeux de santé au travail;**
- **La suppression du jour de carence pour les absences liées à ces pathologies;**
- **Une meilleure reconnaissance de ces pathologies, notamment lorsque l'ALD est médicalement justifiée;**
- **Des aménagements de poste, d'horaires et d'organisation du travail pour permettre aux agentes concernées de travailler dans des conditions adaptées;**
- **Une meilleure information des agent·es et l'application effective des droits existants dans tous les établissements;**

SUD-Rail continuera à porter ces revendications tant qu'elles ne seront pas pleinement reconnues et mises en œuvre.





Informer, accompagner, revendiquer et agir : c'est aussi ça le travail de SUD-Rail au travers de sa Commission Pluri'elles !

Du 19 au 26 Novembre
Le bon cap, c'est SUD! Rail
Je vote et je fais voter SUD-Rail

Cap au SUD

© Manu